



Enquête empirique sur les moyens de subsistance des  
Demandeurs d'Asile en partenariat avec l'association Accueil  
des Demandeurs d'Asile (ADA) et l'Observatoire de l'Asile en  
Isère (OASIS).

Primo-arrivants, entre l'arrivée à Grenoble et l'entrée en  
procédure de demande d'asile : quelles formes de prise en  
charge et quels moyens de subsistance?

**Charlotte Rousseau - Marouene Rhif – Jean-Olivier Mesrine**  
**Master 2 Coopération Internationale et Communication Multilingue**

**Année Universitaire 2013 - 2014**

## Remerciements

Nous tenons à remercier tous les acteurs de la solidarité de la ville de Grenoble qui ont bien voulu nous accorder de leur temps afin que nous puissions mener au mieux notre travail d'enquête et d'observation sur les moyens de subsistance des primo-arrivants en demande d'asile.

Nous remercions donc en particulier les bénévoles et salariés du Secours Catholique, des Restos du Cœur, du Fournil et de l'ADA.

Nous tenons également à remercier les primo-arrivants avec qui nous nous sommes entretenus et qui ont bien voulu nous accorder leur confiance en répondant à nos questions. Sans ces précieux témoignages, nous n'aurions pu nous rendre compte de la réalité quant à la situation dans laquelle ils se trouvent à leur arrivée en France, et mener ce travail.

Enfin, nous remercions Madame Gatelier, notre professeur de l'Université Stendhal, pour avoir suivi l'évolution de notre travail d'enquête et pour nous avoir aidé dans l'orientation de nos recherches.

## Sommaire

<b>Préambule .....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>I. Etat des lieux : les premiers jours des primo-arrivants.....</b>	<b>7</b>
<b>II. Le parcours : comment les primo-arrivants organisent leur survie à Grenoble.....</b>	<b>7</b>
a- Le réseau communautaire entre mythe et réalité .....	7
b- La mise en relation avec les associations .....	8
c- Le parcours "type" d'un primo-arrivant .....	8
<b>III Quelques problèmes identifiés .....</b>	<b>10</b>
a- le transport .....	10
b- La collaboration entre les acteurs du caritatif .....	10
c- Entre «vide associatif» et services mal adaptés.....	11
<b>Conclusion et recommandations .....</b>	<b>12</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>14</b>

## Préambule

Ce travail d'observation vise à identifier et évaluer les moyens de subsistance auxquels ont recours les primo-arrivants en demande d'asile.

Cette enquête a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre l'Université Stendhal de Grenoble et l'Observatoire d'Asile en Isère. Elle repose sur des entretiens que nous avons menés auprès de primo-arrivants ainsi qu'auprès de bénévoles et employés du monde associatif de la ville de Grenoble.

Avant de commencer notre enquête, nous avons pris connaissance des différentes aides auxquelles peuvent prétendre les demandeurs d'asile une fois leur demande enregistrée auprès de la préfecture. Cependant, les entretiens menés nous ont permis de mieux comprendre la situation des primo-arrivants et la situation de vide institutionnel dans lequel ils se trouvent lorsqu'ils arrivent sur le territoire français.

C'est pourquoi nous avons décidé d'orienter nos recherches sur cette période de latence pour les primo-arrivants avant qu'ils ne soient pris en charge par l'administration française.

Nous avons aisément pu nous apercevoir du rôle primordial que jouent les associations de la ville de Grenoble pour venir en aide aux primo-arrivants en demande d'asile durant cette période d'absence de reconnaissance et de prise en charge étatique. Ce travail d'enquête nous a permis d'identifier d'autres problèmes que ce vide administratif, notamment au sein même du secteur associatif.

D'après nos observations et les témoignages recueillis auprès des différentes personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenus, nous nous sommes permis d'émettre quelques recommandations qui visent la prise en charge des primo-arrivants, dans le but de faciliter un meilleur accès aux réseaux de solidarité et d'entraide, nécessaires pour leur survie durant cette période.

Nous avons également pu constater le désengagement total de l'Etat durant cette période très critique pouvant durer plusieurs mois.

## **Etat des lieux général sur les moyens de subsistance des primo-arrivants**

Par “subsistance”, nous entendons tous les moyens auxquels peuvent avoir recours les demandeurs d’asile pour (sur)vivre quotidiennement de leur arrivée en France à la fin de la procédure de demande. “Subsistance” telle qu’elle est définie dans le dictionnaire fait appel aux notions d’alimentation et d’entretien mais cela peut avoir un sens plus large et recouper d’autres domaines comme l’hébergement ou la santé.

Dans cette étude, nous cherchons à nous intéresser aux conditions de vie globales des demandeurs d’asile en mettant l’accent sur l’alimentation. Comment concrètement les demandeurs d’asile organisent leur survie en France?

Tout d’abord on peut distinguer deux sortes de situations. Les demandeurs d’asile qui sont placés en CADA sont pris en charge intégralement, logement et subsistance compris.

Mais les demandeurs d’asile qui ne sont pas hébergés en CADA sont en droit de recevoir une allocation financière mensuelle appelée l’ATA (Allocation temporaire d’accueil) d’un montant de 11.17€ par jour en 2013 (soit une augmentation de 0,16cts par rapport à 2012). Cette allocation, instaurée depuis la Directive Accueil du 27 Janvier 2003 est versée par le Pôle Emploi. Normalement les demandeurs d’asile bénéficient du versement de l’ATA dès que la procédure s’enclenche officiellement jusqu’à la décision de l’OFPRA ou en cas de placement en CADA. Sensé être un dispositif temporaire, elle prend plus le rôle de première et seule modalité d’accueil pour les demandeurs d’asile.

Dans les faits, on constate que le versement de l’ATA est effectué de façon très aléatoire, avec des montants différents, des dates d’ouverture des droits obscures et enfin une fin des droits à l’allocation qui semble n’obéir à aucune des règles pourtant claires de la directive Accueil.

Le Pôle emploi n’est pas spécialement formé pour s’adresser à un public de demandeurs d’asile qui ne sont d’ailleurs pas tous francophones. Cela pose naturellement problème dans le suivi téléphonique qui fait partie de la procédure. Les plateformes d’accueil prennent rendez-vous au Pôle Emploi mais ne peuvent pas matériellement assister chaque demandeur d’asile.

Les mêmes problèmes se posent puisque recevoir l'ATA sous-entend avoir ouvert un compte en banque, action loin d'être banale et aisée pour des demandeurs d'asile qui ne sont pas toujours en mesure de fournir les papiers d'identité nécessaires.

De plus on peut montrer du doigt son côté "opaque", sur quelle base est calculé ce montant ?

Car même quand l'ATA est effectivement versée, il est clair qu'il est difficile de couvrir des dépenses de logement et de nourriture avec ce montant. Même si c'est une réalité, les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler. Où peuvent-ils donc trouver les compléments nécessaires à leur survie ?

Il existe bien des aides ponctuelles proposées par le Conseil Général ou le CCAS mais elles s'adressent principalement aux mères avec des jeunes enfants. Et là encore on constate une assez grande marge de manœuvre entre les faits et les règles (montant, critères d'attribution, ...)

Par ailleurs, il peut se passer des semaines voire des mois avant que le versement de l'ATA soit effectif. Entre l'arrivée et le dépôt de la demande, rien n'est prévu par la Directive Accueil. Durant cette période, les demandeurs d'asile vivent dans une réelle précarité. C'est pourquoi les associations caritatives jouent un rôle majeur dans la subsistance des demandeurs d'asile. Elles comblent les lacunes de la "prise en charge" de l'Etat en proposant toutes sortes de services (la plupart du temps des repas). Grenoble est bien connue pour son tissu associatif très dense. De fait la coordination entre les différentes associations qui offrent des services "alimentaires" est relativement facilitée. Ensemble, elles arrivent à aider un maximum de personnes.

Ensuite intervient la "communauté" mais dans quelle mesure les demandeurs d'asile s'appuient sur leurs compatriotes? Et d'ailleurs qui sont ces compatriotes?

Ainsi il existe bel et bien une réponse de la part de l'Etat aux questions de subsistance. Cependant cette aide ne répond pas aux besoins réels des demandeurs d'asile. Elle n'est pas adaptée aux situations concrètes et son fonctionnement échappe souvent à la compréhension et à la logique. Par ailleurs, on observe un vide juridique entre l'arrivée du demandeur d'asile et le début officiel de la procédure, date à laquelle il peut prétendre à une prise en charge financière par l'Etat. Dans cette perspective, les acteurs caritatifs ont un rôle essentiel puisqu'ils pallient dans la mesure du possible ces lacunes.

Mais le constat reste le même : les demandeurs d'asile vivent dans une précarité réelle et leur survie quotidienne dépend en grande partie de l'aide extérieure associative.

## Méthodologie

Pour cette recherche, nous avons tiré nos informations d'entretiens réalisés auprès des demandeurs d'asile et des acteurs du caritatif pertinents.

Il nous a semblé plus cohérent de nous adresser directement aux personnes les plus concernées qu'avoir recours à des publications qui ne correspondent peut être plus à la réalité du terrain. Dans cette optique, les demandeurs d'asile primo-arrivants ont constitué notre première source d'information. Il va sans dire qu'ils sont les plus à même de décrire leurs conditions de vie et difficultés quotidiennes depuis leur arrivée en France.

Nous avons complété ces données brutes avec des entretiens réalisés auprès des associations : Fournil, Secours Catholique, ADA. Les bénévoles et/ou salariés de ces associations ont un certain recul par rapport à la situation et nous ont orientés.

Concrètement, nous n'avons pas eu trop de difficultés dans les entretiens. Le contact se fait assez naturellement. Les permanences de l'ADA sont un moment privilégié pour établir un premier contact puisque cela concerne essentiellement les primo-arrivants. Le Secours Catholique nous a aussi beaucoup aidé dans notre premier contact avec les demandeurs d'asile venus prendre leur petit déjeuner. Les bénévoles nous ont toujours encadrés et facilité la mise en relation avec les primo-arrivants. Nous avons une approche très spontanée, nous n'avons pas réellement de questionnaires prêts (pas d'entretien dirigé) mais nous nous adaptons à la personne en face et sa volonté de répondre. Nous partons du principe qu'un premier contact ne peut pas être trop sous la pression de questions un peu intrusives.

Au final, nous sommes arrivés à collecter les informations qui nous intéressent et à tirer de ces entretiens des pistes de réflexion que nous allons maintenant détailler.

Tous les entretiens (acteurs du caritatif et primo-arrivants) sont consultables dans les annexes.

## Introduction

Après avoir mené une enquête dans 31 départements de 15 régions, la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA) a publié un rapport en Novembre 2012 faisant état des conditions d'accueil des demandeurs d'asile. Les conclusions du rapport sont sans équivoque, et tirent la sonnette d'alarme sur la dégradation des conditions d'accueil des demandeurs d'asile en France. [1]

Sur la question des moyens de subsistance des demandeurs d'asile, le rapport prend comme objet d'étude les conditions d'accès aux différentes aides octroyées uniquement après que la procédure de demande d'asile soit engagée. Cependant, on constate qu'entre la date d'arrivée du demandeur d'asile et le premier rendez-vous à la préfecture pour pouvoir enregistrer sa demande, il existe une période de temps aléatoire, pouvant s'étendre jusqu'à plusieurs semaines. Cette période est caractérisée par une précarité aigue dans l'absence d'une prise en charge des primo-arrivants. Nous avons donc décidé de nous intéresser aux moyens d'existence des primo-arrivants pendant cette période, en espérant pouvoir contribuer à rendre plus visible leurs mode de survie et à transmettre de la manière la plus réaliste leurs histoires. Dans une première partie, nous allons donc établir un état des lieux de la situation des primo-arrivants avant l'enregistrement de leur demande à la préfecture. Cette partie est basée sur les différentes interviews auprès des primo-arrivants et le personnel des différentes associations concernées tel que l'ADA, le Secours Catholique, le Fournil, et les Restos du cœur.

Au cours de notre enquête, nous avons pu interviewer sept primo-arrivants et nous entretenir avec les associations que nous avons jugées les plus actives dans la contribution aux moyens de subsistance des primo-arrivants pendant cette période, à savoir l'ADA, le Secours Catholique, le Fournil, et les Restos du cœur. Etant conscient du caractère restreint de l'étendu de notre enquête, nous tenons à préciser que les observations et les conclusions qui vont suivre ne forment en aucun cas des généralisations simplistes sur les moyens d'existence des primo-arrivants, mais découlent plutôt d'un effort sincère qui vise à tracer leur parcours pendant cette période.

[1] *Droit d'asile en France : Conditions d'accueil état des lieux 2012*, Rapport de la Coordination française pour le droit d'asile, Novembre 2012



## **I. Etat des lieux : les premiers jours des primo-arrivants**

### **Par quels moyens arrivent-ils à Grenoble?**

Tous les primo-arrivants qui constituent le corps de notre enquête sont arrivés au même endroit à Grenoble : la gare de Grenoble. Venus en France par avion ou par bateau, un seul primo-arrivant Pakistanais venant de Dubaï avec un visa touriste issu des EAU nous confirme qu'il s'est renseigné sur internet et a choisi de venir à Grenoble depuis l'aéroport à Lyon. Pour les autres, une famille nous avoue qu'ils ne savaient pas où ils étaient quand ils se sont trouvés devant la gare, accompagnés jusqu'à Grenoble par un couple à qui ils avaient demandé de l'aide au port où ils ont accosté. Deux autres sont venus avec l'aide d'un passeur, avec l'un deux croyant qu'il était à Paris. Pour le reste, ils sont venus à Grenoble par train en disant qu'ils ne savaient pas où ils allaient.

Tous les primo-arrivants- deux familles avec des enfants et cinq individus- ont passé la première nuit à la gare. A l'exception de celui arrivant de Dubaï qui avoue avoir prévu un peu d'argent et des vêtements chauds, les autres gardent des souvenirs vifs de leur première nuit à la gare, marquée par un froid insoutenable, une peur des chiens et des autres personnes dormant à la gare, et de très peu de sommeil. Ils nous ont aussi tous révélé qu'ils ne disposaient d'aucun contact pour demander de l'aide, et qu'ils ne voulaient pas solliciter l'aide de la communauté de migrants de leur pays d'origine pour des raisons qui seront détaillées dans la deuxième partie. Ils ont dû donc se renseigner auprès des gens jugés de 'confiance' à la gare pour savoir vers qui il fallait aller pour demander de l'aide. En répondant à notre question concernant leurs besoins immédiats par ordre de priorité, ils ont tous affirmé que trouver un endroit où dormir était le plus urgent, surtout pour les deux familles. Il va de soi qu'ils avaient également un besoin urgent pour se nourrir, des vêtements chauds, et un peu d'argent rien que pouvoir se déplacer. D'une manière ou une autre ils étaient tous dirigés soit directement vers la Relève ou bien vers une association. C'est là que commence une forme de prise en charge des primo-arrivants qui va être explicitée dans la partie suivante de ce rapport.

## **II. Le parcours : comment les primo-arrivants organisent leur survie à Grenoble**

### **a- Le réseau communautaire entre mythe et réalité**

A première vue, il est facile de penser que l'entraide dite "communautaire" joue un rôle crucial dans les questions de subsistance et de logement. Nous avons eu cette impression au début de nos recherches mais au fur et à mesure de nos entretiens et observations sur le terrain, il a fallu remettre en question cette idée. Il n'y a pas une entraide communautaire qui s'appliquerait pour tous dans toutes circonstances. C'est une idée préconçue que nous avons vite questionnée pour avancer.

En effet, plusieurs questions sont inhérentes à ce concept : dans quelle mesure peut-on parler de communauté ? Sur quoi se fonde cette prétendue communauté : la langue, le pays d'origine, la religion ? Dans quelles circonstances le lien avec des compatriotes se crée-t-il : contact avant l'arrivée en France ou une fois arrivé ? Et surtout peut-on généraliser cette idée d'entraide communautaire ?

Ce sont ces questions qui ont orienté notre réflexion et contribué à avoir une vision plus claire de ce concept d'entraide communautaire". Il y a une partie des demandeurs d'asile qui n'arrive pas à Grenoble "par hasard" ou du moins qui ont déjà des contacts sur place. Nous n'avons rencontré parmi notre panel relativement restreint de primo-arrivants qu'une personne dans ce cas de figure. C'est cependant un cas particulier (le demandeur d'asile de Dubaï). Mais c'est une situation qui nous a été confirmée par les bénévoles qui travaillent au quotidien avec les demandeurs d'asile et ont donc un meilleur aperçu global. On nous a d'ailleurs parlé à plusieurs reprises des figures des "leaders" dans les communautés. Mais nous n'avons pas pu le constater durant nos quelques sessions d'observation. Dans ce cas, il est donc vrai que l'entraide communautaire joue un rôle. Le primo-arrivant a déjà des relations qui vont nécessairement l'aider à s'orienter à la fois dans la procédure complexe que dans la survie quotidienne. Le regroupement peut donc être une réalité.

Mais il ne faut pas généraliser. La plupart des demandeurs d'asile arrivent sans connaissance à Grenoble (certains ne savent même qu'ils sont à Grenoble comme nous l'avons mentionné plus haut) et la construction d'un réseau ou du moins la création d'un lien avec d'autres demandeurs d'asile ne vont pas de soi. C'est un processus qui est soumis à toutes sortes de conditions qui varient selon les demandeurs. En effet, on

constate qu'une femme seule avec des enfants montrera plus de méfiance et se sentira peut être plus vulnérable. Des différences entre les pays d'origine exercent aussi une influence. Un pays aussi vaste que la République Démocratique du Congo a des ressortissants de tous bords politiques, confessionnels ou ethniques. Cette multiplicité crée une méfiance initiale parmi les Congolais arrivés en France. Il y a en effet des chances qu'ils rencontrent des personnes appartenant au groupe "ennemi" (voir entretiens). Une bénévole du Secours Catholique a aussi mentionné le fait qu'il y a une crainte (fondée ou non mais bien réelle parmi les demandeurs d'asile) des espions envoyés par les gouvernements. Mais si des pays comme le Congo semblent montrer que déjà l'idée même de communauté à l'intérieur du pays n'existe pas, il ne faut, là encore, tirer aucune conclusion. Le directeur du Fournil (voir entretien) nous a parlé des liens très forts entre la communauté africaine anglophone.

Bien entendu, il ne faut pas non plus négliger le facteur "chance". Il arrive que des demandeurs d'asile rencontrent dès leur arrivée dans les différentes structures d'accueil un compatriote qui va les aider spontanément.

Ainsi, il s'agit ici de prendre du recul avec l'aide communautaire. C'est une réalité mais elle est soumise à de nombreuses conditions et ne peut donc pas être élevée au rang de généralité. De plus, elle intervient rarement dès les premières semaines, les premières relations se construisant souvent une fois la procédure enclenchée avec le premier rendez-vous à la préfecture qui représente une étape majeure dans l'« intégration » des demandeurs d'asile. L'entraide communautaire est donc un phénomène complexe qui mériterait d'être l'objet d'une étude à part entière.

Toujours est-il que par l'intermédiaire de la communauté ou non, les primo-arrivants rentrent très vite en contact avec les associations, à défaut de trouver une quelconque prise en charge de l'Etat.

## **b- La mise en relation avec les associations**

En effet, les primo-arrivants arrivent, comme nous l'avons vu plus haut dans des circonstances telles qu'ils se retrouvent sans ressource à leur arrivée en France.

Une des caractéristiques qui ressort dans beaucoup de récits est leur arrivée à la gare. La gare de Grenoble joue un rôle tout particulièrement pour les primo-arrivants. C'est le premier lieu qu'ils connaissent et celui qui va exercer une influence décisive sur le reste de leur séjour. En effet, nous avons constaté que l'accès aux structures associatives qui prennent en charge la subsistance des demandeurs d'asile (ou plus généralement des

publics marginalisés) se fait toujours par l'intermédiaire d'un « frère » rencontré à la gare. Les primo-arrivants se tournent vers ce qu'il leur semble être un interlocuteur fiable qui va ensuite les orienter en leur donnant des informations clé : les coordonnées de la Relève, l'ADA ou les autres associations. Nous n'avons pas eu l'occasion de travailler en profondeur sur ce « frère » (terme qui ressort souvent). Toujours est-il qu'il est toujours bien informé et une aide précieuse pour des primo-arrivants qui arrivent sans aucune idée de ce qu'ils doivent faire.

En général, ce premier contact avec les associations se fait très rapidement. En l'espace de quelques jours, grâce aux conseils des gens rencontrés à la gare ou d'une première visite à la Relève ou à l'ADA, les primo-arrivants rentrent en contact avec les associations et sont bien informés de l'aide fournie, par qui et quand.

Aux associations relais comme l'ADA ou la plateforme de la Relève, des plans de Grenoble avec les différentes associations qui entrent en jeu sont fournis aux demandeurs d'asile (voir annexe). La lecture de ces documents est simplifiée pour pouvoir permettre aux non-francophones de s'y retrouver. Cependant on constate également un manque de concertation entre les différentes structures qui ont créé leurs propres outils en fonction de leur travail. Toutefois il ressort globalement que les demandeurs d'asile sont bien informés de l'offre caritative qui vient pallier les manques de prise en charge par l'Etat.

On peut distinguer deux sortes d'associations dans les questions de subsistance, toujours dans le cadre des premières semaines du primo-arrivant en France, avant le début de sa procédure de demande d'asile. D'une part les structures « officielles » comme la Relève qui s'occupent principalement de la prise en charge au niveau de la procédure et orientent les demandeurs d'asile vers les autres associations pour une aide matérielle et quotidienne. La Relève fournit toutefois des kits alimentaires à certains demandeurs d'asile (notamment les familles avec jeunes enfants). D'autres associations comme l'ADA ont également un rôle plus « administratif », avec pour compétences l'aide juridique, l'établissement de cartes TAG etc. Là encore, elles guident le primo-arrivant vers des associations qui interviennent au niveau de l'alimentaire, de l'habillement...

Ces associations sont relativement nombreuses à Grenoble et se sont bien réparties les différentes priorités. D'un point de vue alimentaire, le Secours Catholique, le Fournil, la Croix Rouge, les Restos du Cœur (entre autres) se relaient pour fournir un maximum de repas à tout moment de la journée. Leurs aides s'expriment différemment : du petit-

déjeuner préparé par le Secours Catholique aux colis alimentaires fournis par les Restos du Cœur en passant par les boissons chaudes/sandwichs donnés par la Croix Rouge au cours des maraudes nocturnes. Les mêmes associations et d'autres proposent aussi une aide en ce qui concerne l'habillement : vêtements chauds notamment pour les demandeurs d'asile arrivés en plein hiver français ou l'urgence comme des couettes pour les nuits passées dehors. On peut finalement évoquer les structures religieuses avec les Eglises et autres mais nous n'avons pas eu l'occasion de nous y arrêter plus profondément.

Mais d'une manière générale, grâce aux conseils des associations qui orientent, les demandeurs d'asile identifient rapidement quels acteurs entrent en jeu et où ils peuvent trouver de quoi améliorer leurs conditions de vie extrêmement difficiles.

### **c- Le parcours "type" d'un primo-arrivant**

Suite à nos entretiens, nous avons réussi à identifier un « parcours-type » du demandeur d'asile au cours de ses premières semaines en Isère. Nous ne voulons pas ainsi faire des généralités, d'une part car nous n'avons pas suffisamment de données pour prétendre à un rendu exhaustif et fidèle et d'autre part car ce parcours est conditionné dans le temps. Nous cherchons simplement à donner un aperçu de la survie au quotidien par les primo-arrivants en toute humilité.

La journée est bien entendu rythmée par les repas qui constituent non seulement des repères temporels pour des personnes totalement en marge et des moments d'échange et de rencontre entre demandeurs d'asile mais également avec les bénévoles et salariés des associations. L'aide apportée par les acteurs du caritatif dépasse simplement le cadre alimentaire, ceux-ci sont des points de repère et tentent de recréer du lien.

Nous allons tout d'abord essayer d'ébaucher le parcours purement alimentaire d'un primo-arrivant. Pour les demandeurs d'asile qui n'ont pas accès à un hébergement, les nuits sont courtes et éprouvantes. Le petit-déjeuner est donc un moment particulièrement important. Plus qu'un repas, c'est aussi l'occasion pour les demandeurs d'asile d'avoir un endroit chaud où se reposer et récupérer un peu de forces. C'est donc dans ce créneau que le Secours Catholique intervient. Il propose en effet des petit-déjeuner tous les jours (y compris le samedi) dès 8h contre une modeste contribution.

Ouvert toute la matinée, le Secours Catholique est bien le premier acteur dans la journée des demandeurs d'asile.

Le midi n'est pas un moment si important pour diverses raisons. Il y a bien une offre de repas dans plusieurs associations, notamment le Fournil mais celle-ci est soumise à différentes contraintes. En effet, les demandeurs d'asile viennent de pays où il y a souvent une certaine flexibilité dans les horaires pour manger. On mange quand on a faim. C'est pourquoi certains nous ont expliqué de ne simplement pas manger car ils n'arrivaient pas à se plier aux horaires précis des temps de repas dans les associations. Par ailleurs, la matinée est souvent occupée à d'autres priorités comme les différentes visites aux associations comme l'ADA pour les procédures administratives... Les colis alimentaires fournis par des associations comme les Restos du Cœur compensent donc ce manque de « flexibilité ». Mais ils ne correspondent pas pour autant toujours aux besoins des demandeurs d'asile, comment faire cuire les aliments quand on vit dans la rue par exemple ?

Nous voulons toutefois bien souligner que l'aide existe et que tout est fait pour améliorer au maximum la survie des demandeurs d'asile même si elle est confrontée à des contraintes extérieures.

Suite à nos entretiens, nous avons identifié un deuxième moment capital pour les demandeurs d'asile. La plupart vivant dans la rue, les nuits sont longues et souvent une épreuve avec le froid actuel. C'est là que la Croix Rouge joue un rôle crucial. A travers ses maraudes nocturnes, elle délivre boissons chaudes et sandwichs aux demandeurs d'asile (mais pas seulement). Il ressort des entretiens que ce moment est particulièrement « apprécié » par les demandeurs d'asile. Plus qu'une aide alimentaire là encore, c'est une rencontre qui vient interrompre pour quelques instants l'épreuve qu'est une nuit dans la rue.

Bien entendu nous ne pouvons pas prétendre faire une description exhaustive de tous les acteurs en jeu dans les questions de subsistance des demandeurs d'asile. Nous n'avons pas d'informations suffisantes pour une telle prétention, c'est pourquoi notre « parcours » est nécessairement incomplet. Dans toute l'aide associative, bien d'autres structures entrent en jeu mais nous ne pouvons pas toutes les évoquer.

Comme nous l'avons déjà rapidement évoqué, l'accueil et l'aide mis en œuvre par les associations n'est pas seulement alimentaire. Il y a toute une dimension sociale qui est aussi importante que l'alimentaire pur. En effet, il a été souvent mentionné dans les entretiens le manque d' « utilité » ou l' « ennui » des demandeurs d'asile. N'ayant pas le droit de travailler, sans logement, les primo-arrivants n'ont nulle part où aller et la journée peut finalement être aussi longue que la nuit. C'est pourquoi les associations ont mis en place toutes sortes d'activités pour rendre un sens aux journées des primo-arrivants. Ateliers FLE ou de cuisine, cybercafé, formations, jeux, accueil de jour sont autant de moments importants qui contribuent à créer un rythme et des repères pour les demandeurs d'asile (voir flyers activités annexe).

Il est relativement difficile de tirer des conclusions du peu de personnes que nous avons interrogées mais il est toutefois possible d'identifier quelques grandes lignes. Il ressort surtout que l'aide proposée par les associations est une aide efficace et concertée entre les différents acteurs. Elle répond dans la mesure du possible aux besoins des demandeurs d'asile et comble ce vide juridique et administratif qui entoure les primo-arrivants.

Malgré tout, si cette aide est bien présente, on peut noter que tout ne fonctionne pas parfaitement et qu'elle n'est pas toujours adaptée aux besoins réels des demandeurs d'asile, ou du moins qu'elle ne prend peut être pas toujours en compte certains paramètres externes qui la conditionnent.

### III Quelques problèmes identifiés

#### a- Le transport

Lors de notre travail d'enquête auprès des demandeurs d'asile, nous avons pu nous rendre compte immédiatement du caractère primordial de l'accès à un titre de transport en commun pour les demandeurs d'asile. C'est la première difficulté qu'éprouve cette population lorsqu'elle arrive dans la ville de Grenoble, les lieux importants de solidarité associative où l'on peut engager les démarches relatives à la demande d'asile se trouvent assez loin du centre-ville, d'où la nécessité de leur fournir des titres de transport pour faciliter ces premières démarches.

La société de transport grenobloise (la TAG) ne dispose pas d'un service dédié aux demandeurs d'asile, ce processus est délégué à des acteurs de la vie associative de la ville.

Certaines associations sont donc en mesure de faire les demandes de carte de transport, c'est le cas de l'ADA et du Secours Catholique. Cependant, cette délégation de la TAG sous-entend que le travail effectué par les bénévoles des associations remplace le travail qui devrait normalement être fait par des salariés de la TAG. En contrepartie de cette tâche, la TAG verse 2000 euros par an à l'ADA, ce qui est peu en vue du travail réalisé et du nombre de demandes.

Les demandeurs d'asile peuvent donc se rendre dans l'une de ces associations pour y remplir un formulaire qui leur permettra d'obtenir un titre de transport officiel bénéficiant d'une tarification solidaire établie par la TAG, ce titre de transport à une validité de trois mois. Lors de leur première visite à l'ADA, les demandeurs d'asile adultes se voient remettre quatre tickets de tram/bus pour leur permettre de se rendre dans d'autres lieux d'entraide.

Ceci-dit, il est important de noter que ces titres de transport sont insuffisants car même si la procédure de demande de carte TAG est commencée, il faut attendre dix jours environ pour que ces cartes soient émises, ce qui laisse entendre que les personnes en demande d'asile sont extrêmement limitées dans la liberté de leur déplacement. Nous avons également pu nous apercevoir que les cartes délivrées aux enfants de



demandeurs d'asile suscitaient quelques problèmes. En effet, pour pouvoir en bénéficier, les enfants doivent être obligatoirement scolarisés et présenter un certificat de scolarité. On assiste alors à la falsification de certificats ou bien à des difficultés pour réunir tous les documents nécessaires.

De plus, nous nous sommes également aperçus qu'il y avait des problèmes dans les délais d'émission des cartes de transport. Il y a parfois des «doublons» dans les demandes. Il est arrivé que l'ADA ait déjà ouvert une demande alors qu'une autre demande avait déjà été réalisée au Secours Catholique par exemple; il arrive également qu'il y ait de petites erreurs sur le formulaire de demande au sujet de l'identité des demandeurs d'asile. Ces situations sont regrettables car elles engendrent des complications au niveau du traitement de la demande qui aboutissent à des retards.

Au constat de ces situations, nous pouvons dire qu'il y a quelques problèmes de coordination entre les acteurs de la vie associative grenobloise.

Cependant, le système de demande de carte TAG est dorénavant informatisé, ce qui rend la saisie beaucoup plus simple et le traitement des données plus rapide (4 jours au lieu de 10 ou 15 avec l'ancien système), cela réduit aussi les risques d'erreurs comme cela a pu être le cas auparavant.

## **b- La collaboration entre les acteurs du caritatif**

Tout au long de notre étude sur les moyens de subsistance des demandeurs d'asile, nous nous sommes rendus au sein de plusieurs associations afin de récolter des informations qui pourraient nous être utiles pour la suite de notre travail.

Il nous a été relativement facile d'identifier les différents services que proposent les acteurs de la solidarité; cependant, il nous a également été facile de détecter certains problèmes comme le fait que les acteurs de la vie associative ne se dédiaient pas uniquement à fournir un service spécifique aux demandeurs d'asile, aux primo-arrivants ou bien aux personnes en situation d'extrême précarité en générale. Dans la plupart des cas, les associations proposent plusieurs services sans être expertes, ce qui soulève un problème de compétence de ces acteurs. Ne vaudrait-il mieux pas que les associations privilégient la concertation en communiquant plus afin d'être plus compétentes dans un domaine? Au lieu de vouloir, même avec la meilleure des volontés, agir sans forcément

penser qu'en se concertant un meilleur travail pourrait être accompli. Ce problème de communication entre les différentes associations s'illustre par l'exemple des «doublons» comme cela a déjà été évoqué précédemment.

Lors de nos différentes visites dans les associations, nous avons pu nous rendre compte que les salariés et bénévoles des associations n'avaient aucun moyen pour identifier la situation des visiteurs, il est en effet très difficile de savoir si la personne à qui l'on a à faire est un demandeur d'asile ou bien un immigré. Cette remarque nous a été faite à plusieurs reprises par certains acteurs de de la vie associative, cela s'explique par le fait qu'aucune question sur la situation personnelle n'est jamais demandée aux personnes qui visitent les lieux associatifs. On peut se poser la question ici de l'éventuelle utilité de tenir des registres afin de mieux identifier l'origine et la situation de chacun, afin de réaliser un suivi plus poussé qui permettrait d'en tirer des informations utiles. Il serait intéressant d'avoir ce type d'informations qui pourraient permettre une meilleure orientation dans le réseau de la solidarité de la ville, qu'il soit formel ou informel.

Cependant, les associations qui agissent pour toutes catégories de personnes en situation très précaire effectuent un remarquable travail qui se révèle malheureusement insuffisant en raison d'un manque de fonds considérable, il y a malgré tout une certaine cohésion entre tous les acteurs, cohésion qui reste cependant à améliorer.

### **c- Entre «vide associatif» et services mal adaptés**

Nous nous sommes permis d'établir une liste d'autres problèmes.

Un des principaux problèmes rencontrés est celui du « vide associatif » durant le week-end auquel sont confrontés les primo-arrivants, ainsi que les demandeurs d'asile. En effet quasiment toutes les associations de solidarité sont fermées le weekend, les personnes dans la rue se retrouvent donc dans une situation plutôt compliquée pour trouver de quoi se restaurer. Seul le Secours Catholique offre des petits déjeuners le samedi matin sur la place Saint Bruno. D'autres associations comme la Croix Rouge et des Restos du Cœur distribuent des colis alimentaires pour le week-end, cette distribution de colis est malheureusement insuffisante pour venir en aide à toutes les personnes vivant en situation d'extrême précarité.

Il y a donc un très gros problème à ce niveau-là de la solidarité, nous sommes tout à fait conscients que cela est dû à une réduction des subventions accordées par l'Union

Européenne, cette situation s'explique aussi par un nombre insuffisant de personnes bénévoles impliquées durant ce moment de la semaine.

Les acteurs de la solidarité sont donc confrontés à devoir venir en aide à une population de personnes marginalisées, en situation d'extrême pauvreté. Cette population est trop importante afin que le milieu associatif puisse réaliser un travail complet en atteignant tous les membres de cette population. De plus, nous nous sommes rendus compte d'après des témoignages de primo-arrivants, que parfois la nourriture distribuée n'était pas adaptée aux besoins de chacun. Il est compliqué pour un primo-arrivant de pouvoir faire réchauffer une boîte de conserve lorsqu'on ne possède rien le faire. Nous avons pu recueillir auprès de certains qu'il était difficile de changer de régime alimentaire subitement, ce changement brutal entraîne parfois des allergies ou bien des maladies, surtout chez les jeunes enfants.

Lors de nos recueils d'information, il nous a été rapporté par certains primo-arrivants que les services en matière d'hébergement n'étaient pas toujours adaptés. Nous prendrons l'exemple d'une mère accompagnée d'un enfant en bas âge et qui se retrouvait en grande difficulté pour monter avec son enfant et la poussette, les 4 étages de l'immeuble où un logement lui avait été fourni.

## Conclusion et recommandations

Nous avons essayé, tout au long de notre travail d'enquête et d'observation de rester les plus fidèles à la réalité quant à la situation des primo-arrivants, entre le moment où ils posent le pied pour la première fois sur le territoire français et le moment où ils sont pris en charge par le milieu associatif et institutionnel.

Nous reconnaissons le travail fait par les associations, sans celui-ci il n'y aurait aucune prise en charge des primo-arrivants pendant cette période critique. C'est pour cette raison qu'on fait appel à l'Etat pour qu'il reconnaisse à son tour le rôle primordial des associations et des bénévoles à travers des subventions à la hauteur des tâches que prennent en charge les acteurs du caritatif ou tout du moins qu'il reconnaisse la situation des primo-arrivants avant le début de la procédure et d'envisager une prise en charge adéquate à leurs besoins.

Suite aux observations que nous avons pu faire tout au long de notre travail d'enquête, nous nous sommes permis de faire quelques recommandations.

Cependant, nous sommes bien conscients de la difficulté de la mise en pratique de telles recommandations, due principalement au manque de ressources, humaine et financière, dont souffrent les acteurs de la solidarité.

- Homogénéiser les informations fournis aux primo-arrivants par les différentes associations à travers la création d'une plaquette commune contenant les informations basiques par rapport aux acteurs associatifs compétents et aux différentes étapes à réaliser pour la demande d'asile. Ceci permettrait d'éviter que les demandeurs d'asile soient submergés par les informations multiples fournies par les différentes associations. Pour les non-francophones, et dans le cadre de la collaboration entre l'ADA et l'Université Stendhal Grenoble III, cette plaquette pourrait être traduite en plusieurs langues par les étudiants du master Coopération Internationale et Communication Multilingue.
- Lors de nos entretiens avec les associations concernées par les demandeurs d'asile, plusieurs bénévoles ont exprimé leur souhait de recevoir une formation concernant les demandeurs d'asile, notamment sur les démarches qu'ils doivent réaliser et leurs droits. Donc, nous pensons que la mise en place de telles

formations par l'ADA permettrait d'acquérir une meilleure connaissance des demandeurs d'asile et améliorerait leur prise en charge par les différents acteurs de la solidarité.

- Améliorer la communication entre les associations concernées par les demandeurs d'asile, en envisageant, peut-être, que chaque association devienne spécialisée dans un domaine précis.
  
- En constatant les effets positifs des activités proposées aux demandeurs d'asile par les différentes associations, tels que les ateliers de langue, de cuisine, de chant...nous pensons que la mise en place de telles activités, surtout pendant les weekends, peut être une bonne manière de combler le vide dont souffrent les demandeurs d'asile pendant cette période de la semaine.
  
- Cependant, la meilleure des solutions, mais loin d'être la plus simple, serait que l'Etat mobilise les moyens adéquats pour réduire le délai d'attente pour obtenir un premier rendez-vous en préfecture, afin d'écourter la période d'attente qui permet d'engager la procédure de demande d'asile.

## Annexes

### Interviews Demandeurs d'asile

#### **1/ A. (Côte d'Ivoire)** - 15/11 (permanence ADA)

**Situation familiale** : marié (coutumièrement, pas de papiers officiels) avec F.  
+ une petite fille C. (née en 2008 à Rabat, Maroc mais sans acte de naissance, ni papier de nationalité)

A. et sa famille ont passé 8 ans (pour lui) et 6 ans (pour sa femme) au Maroc (conditions de vie très difficiles)

#### **Primo-arrivants** (première visite à l'ADA)

Arrivés en France : 3/11/2013 (par bateau du Maroc : arrivée dans une ville inconnue en France - transport jusqu'à Grenoble grâce à un couple - arrivée à la gare, seuls et sans affaires)

Orientés au Secours Catholique le 4/11 (sur conseil d'un Africain rencontré par A.) qui leur fournit les premières informations

=> Transférés à la Plateforme de la Relève à Echirolles le même jour

=> RDV à la Plateforme le 6/11

=> Nouveau RDV à la Plateforme pour connaître la date du RDV à la préfecture : 21/11

#### **Pas de logement!**

Ils passent leurs nuits à la rue dans des abris de fortune (local poubelle, garages gracieusement prêtés) + quelques visites de la Croix-Rouge

Insécurité croissante (vulnérabilité de la famille) dans la rue

Ils appellent le 115 plusieurs fois par jour, en vain.

Vêtements fournis par la Croix-Rouge et Secours Populaire

**Situation sanitaire** très mauvaise : choc climatique (la petite fille est tombée malade = SOS médecins + aide de tiers pour acheter les médicaments) + mauvaise hygiène de vie due à leur vie précaire dans la rue + pas de tolérance pour leur nouveau mode d'alimentation (boîtes de conserve)

Fatigue + stress

**Problème majeur** : pas de titre de transport (demande de tarification solidaire à la TAG faite par le Secours Catholique mais vice de procédure - pas d'adresse renseignée - donc attente plus longue) = difficultés de déplacement (pour rejoindre les associations d'aide)

**Subsistance** : ne touchent encore aucune aide

La plateforme a sollicité l'aide du Conseil Général (mais prend du temps)

ADA le 15/11 : référé hébergement => Réponse dans les trois jours pour un logement d'urgence

Nourriture : petits déjeuners au Secours Catholique + le Fournil le midi + donation de boîtes de conserve par les associations (à emporter...)

Soulagement temporaire avec les 20€/personne fournis par l'ADA + tickets de transport

**Soutien de la communauté** ? Communauté ivoirienne restreinte à Grenoble + aucune connaissance (arrivés à Grenoble par hasard)

+ Rencontre de deux demandeurs d'asile dans une association mais pas d'aide possible (ils sont hébergés en foyer et ne peuvent donc pas les héberger + sont aussi en procédure)

Relativement peu de contacts avec les autres réfugiés (rencontre de certains mais très limités)

Ils ressentent une gêne à aller à la rencontre des gens (sentiment de honte quant à leurs conditions de vie).

#### 22/11 : Permanence ADA

-

**Hébergement** : A. et sa famille ont un logement depuis le 21/11, fourni par la Relève. = 1 chambre dans un appartement de trois chambres (une chambre par famille) avec cuisine et SDB partagées à Claix.

**Subsistance** : la Relève leur a donné un "kit alimentaire" (ustensiles + nourriture de base : lait, farine, huile, boîtes de conserve)

**Procédure** : RDV à la Préfecture le 28/11

+ Carte Tag : première demande annulée (pb d'adresse dans le document rempli par le Secours Catholique) => Nouvelle demande le 22/11

+ RDV avec leur assistante sociale (Relève) lundi 25/11

Depuis la semaine dernière : ils fréquentent toujours les associations caritatives mais moins. Depuis hier, ils vivent dans un logement avec cuisine donc ils pensent compter plus là-dessus + kit alimentaire.

Ils n'ont toujours pas créé de lien particulier avec d'autres DA (communauté ivoirienne pas très présente et un peu disséminée).

**2/ N. (Pakistan)** - 22/11 (permanence ADA)

**Situation familiale** : célibataire sans famille à charge.

**Primo-arrivant** : arrivé à Lyon (par avion) le 16/11 puis train jusqu'à Grenoble (18 ou 19/11) pour des raisons pas très claires (recherches internet + il dit ne connaître personne ici).

Il s'est orienté tout seul vers la Relève (internet toujours) qui lui a fait ses premiers papiers + ADA le 22/11 pour la première fois (carte TAG + 20€ + 4 tickets)

Il arrive des Emirats Arabes Unis. Il a passé 2 ans à Dubaï où il était propriétaire/gérant d'un magasin.

Il a fui le Pakistan pour raisons politiques (activisme qui lui a valu d'être en prison plusieurs fois).

Il est arrivé en France avec un **visa touriste issu des EAU**. Risque de se faire mettre en PP pour raison abusive ? Dépend du préfet.

**Subsistance** : Il a de l'argent (transports jusqu'à Grenoble), dit ne pas trop se reposer sur les associations caritatives pour vivre (à part la Relève et l'ADA il n'a pas encore vu grand-chose) mais déclare vivre dans la rue.

### **3/ (Afrique du Sud)** - Permanence Petit Déjeuner Secours Catholique

**Situation familiale** : Maman de trois enfants (dont un bébé) de pères différents. Le dernier est né en Suisse où la mère est arrivée par des moyens légaux et a passé quelques années avant de s'enfuir en France.

Prostituée en Afrique du Sud, sa "maquerelle" l'a envoyée en Suisse où elle a continué la prostitution. Cette femme lui a payé les papiers nécessaires pour aller en Suisse et faire ses démarches de demande d'asile (dont elle est, pour l'instant, sans nouvelle). Réalisant qu'elle est coincée avec cette maquerelle et qu'elle n'arrivera pas à rembourser "sa dette", elle décide de s'enfuir en France pour éviter à ses enfants le sort qu'elle a connu.

Elle arrive donc à Grenoble sans ressource ni contact.

**Primo-arrivants** Arrivés en France : 16/01/2014 (par train de Suisse après être arrivés par avion d'Afrique du Sud)

Ils ont atterri à la gare où ils ont dormi quelques nuits. Une personne a mis la maman en relation avec le Conseil Général qui lui a attribué une assistante sociale. Pour l'instant, il n'y a pas de procédure engagée. Comme elle a demandé l'asile en Suisse, cela va probablement poser problème. Par ailleurs sa priorité est de mettre ses enfants à l'école et si possible trouver un travail.

**Hébergement** : Après beaucoup de parlementations, une chambre dans un hôtel proche de la gare leur a été octroyée (pour trois mois) ainsi qu'une somme de 450€/mois qui doit couvrir les frais d'hôtel (270€) et subsistance de la famille.



**Subsistance** : Elle vient cependant au SC tous les matins et reçoit les colis alimentaires (parfois avec des affaires pour les enfants) des Restos du cœur.

**Problème majeur** : pas assez d'argent pour titre de transport (demande de tarification solidaire à la TAG faite par le Secours Catholique mais vice de procédure - date de naissance des enfants mal renseignée (seulement l'année - donc il faut recommencer la démarche) = difficultés de déplacement (pour rejoindre les associations d'aide) avec les trois enfants.

Elle préfère même ne pas manger le soir plutôt que de devoir prendre les escaliers (4étages) de l'hôtel.

**Soutien de la communauté** ? Pour l'instant, elle ne connaît personne et s'avoue être totalement isolée. Le fait qu'elle soit logée dans une chambre à l'écart l'empêche de vraiment se créer des contacts.

#### **4/ D. (RDC)** - Permanence Petit Déjeuner Secours Catholique

**Situation familiale** : Papa de trois enfants et marié (famille restée en RDC).

Il a fui la RDC à cause des persécutions (il est membre du parti d'opposition). Il ne s'est pas occupé des démarches pour arriver en France. Son oncle a tout géré, l'a fait passer au Congo Brazzaville où un "passeur" lui a fourni des nouveaux papiers et un billet d'avion pour Paris. Cet homme l'a ensuite accompagné jusqu'à Grenoble où il l'a laissé se débrouiller.

Arrivé en France le 16/01/2014, à la gare. Après une première nuit à la gare, il a rencontré un "frère africain" capverdien qui l'a accueilli quelques jours et orienté à la Relève.

Il va donc à la Relève un jeudi qui lui fixe un RDV le lundi suivant. Etant un homme seul et en relativement bonne santé (malgré ses dires), il n'est clairement pas prioritaire pour le 115 et vit donc la rue depuis.

**Subsistance** : il vient tous les matins au Secours Catholique pour le petit déjeuner. Il en profite pour s'informer de la situation en RDC grâce au cybercafé. Difficultés de communication avec sa famille qui ne maîtrise pas internet.

Il compte aussi sur les maraudes de la Croix Rouge qui tous les soirs vient lui apporter des boissons chaudes et un peu à manger.

**Logement** : il n'en a pas et n'est probablement pas prêt d'en avoir un. Et c'est son problème principal. Ne pas manger à sa faim n'est rien en comparaison selon lui. Gros sentiment d'humiliation.

**Etat de santé** : Vivre dans la rue en hiver en France n'est une sinécure pour personne. Il a froid et il souffre de multiples problèmes liés à ça. Il a été orienté dès son arrivée à la PASS qui lui a fait un check-up qui n'a rien montré d'anormal.

Il a cependant un nouveau RDV pour prise de sang et radios le 5/02.  
Il s'estime en mauvaise santé.

**Procédure** : Arrivé le 16/01 et très vite dirigé vers la Relève. Il a déjà connaissance des acteurs principaux (associations).

Rendez-vous à la préfecture le 24/02.

La demande de TAG est en cours (à chercher le 14/02). Mais pour lui le transport n'est pas un problème. Il se débrouille avec les tickets fournis par les associations.

**Communauté** ? Il est absolument tout seul. La RDC étant un pays très vaste, les différences entre tribus sont telles qu'ils ne vont pas vers les autres naturellement. Il vit donc en solo depuis son arrivée et n'a aucun contact.

## **5/ M. (Angola)** Permanence Petit Déjeuner Secours Catholique

### **Situation** :

Arrivé en France le 27 Janvier, à la gare comme tous. Il est arrivé ici en train sans savoir vraiment où il arrivait et ne connaissant personne.

Schéma classique : il dort à la gare les premières nuits, a très très peur de la police et finit par demander à des Noirs ce qu'il doit faire.

**Hébergement** : Il est orienté à la Relève où il rencontre un compatriote angolais arrivé un mois avant. Cet homme le "guide" et lui apprend à identifier et retrouver les différentes associations qui vont l'aider.

Ils dorment en ce moment tous les deux à la gare.

Il a eu "la chance" d'être hébergé 4 nuits à Crolles dans un centre début Février (appel 115) mais de nouveau expulsé. Il retente le 115 chaque jour, sans succès (il est loin d'être prioritaire).

**Subsistance** : Pour survivre, il compte sur les petits déjeuners au Secours Catholique, les repas fournis par les Restos du cœur et enfin les maraudes de la croix rouge la nuit.

Il pointe lui aussi le problème des week-ends (il survit/patiente avec les colis restaurants du cœur).

Question vêtements : il a reçu couverture, sac à dos etc. de la part de différentes associations.

Point positif : il a reçu sa carte TAG très rapidement (4 jours selon lui).

Son problème majeur : le logement bien entendu.

**Santé** : il dit avoir des problèmes de santé. Il est allé voir un médecin en arrivant qui lui a donné des médicaments gratuitement.

RDV à la préfecture le 20 Janvier.

## 6/ L. (Angola) - Permanence Petit Déjeuner Secours Catholique

### **Situation:**

Arrivé en 2010 à la gare (le passeur lui ayant fait croire qu'ils étaient à Paris). Comme tous, il est orienté sur la Plateforme (la Relève actuelle).

Aujourd'hui, il est reconnu officiellement. La procédure a été longue (trois/deux ans?), avec un recours à la CNDA. (Son frère jumeau atterri à Poitiers est déjà à son troisième recours pour la même histoire).

Il a une attestation de carte de séjour et le droit officiel de travailler.

Fils d'un responsable militaire très haut gradé (responsable de la garde du premier ministre et président angolais aujourd'hui renversés). Habitués à un train de vie largement supérieur, la survie en France en tant que DA est difficile.

Le changement de pouvoir a rendu tous les partisans de l'ancien parti au pouvoir passibles de persécutions et donc ils ont fui le pays. Ils n'ont plus de nouvelles de leur père (disparu ? mort?) depuis des années.

**Subsistance** : Même avec l'ATA qu'il a touchée 8 mois ("et puis plus rien"), il dit avoir énormément compté et encore aujourd'hui sur le soutien des associations. On retrouve le parcours "classique".

Il travaille aussi comme bénévole au Secours Populaire ce qui lui fournit un petit complément.

Il n'est cependant pas tout à fait à la rue (il a des combines, en ce moment il est hébergé par un ami DA dans un foyer donc de façon tout à fait illégale ce qui fait qu'il doit sortir avant 7h le matin pour ne pas se faire repérer).

Interviews Associations

## 1/ Le Fournil (directeur + public) - 28/11

Rendez-vous à 10h30 au Fournil

Récapitulatif de l'entretien :

### L'Association le Fournil :

Créée en 1995 : tout d'abord une structure autogérée (autorisée par la préfecture sous la pression des acteurs associatifs) pour jeunes en errance avec leurs chiens en collaboration avec des militants. Mise en place d'un accueil de jour et de nuit.

Public : 20-30 personnes maximum (surtout SDF et jeunes en rupture)

Déménagement près du Village Olympique : La dimension d'accompagnement se rajoute mais toujours dans une dynamique d'autogestion.

2005 : déménagement à l'endroit actuel (orientation de la ville, donc pas l'expression d'un choix par l'association). Volonté d'une installation pérenne (mais difficultés : la pression immobilière est très forte dans le quartier)

A la base, un hangar automobile agrémenté du mieux possible (préfabriqués) => Normes d'hygiène pas toujours au niveau.

Débrouille.

Finances : Etat, DDCS, préfecture (car fait partie des associations reconnues comme s'occupant des DA), Conseil Général, Ville de Grenoble, Fondations Abbé Pierre et ARS.

Problèmes : 2010-2011 fermetures administratives mais forte mobilisation militante!

Lacunes en archivage, pas ou peu de données.

En 2011, l'association perd son agrément "insertion" car il y a un manque de 75000€ introuvables.

Aujourd'hui, recadrage : recentrage sur les fondamentaux : l'accueil de jour (on laisse de côté le chantier d'insertion)

Equipe : 4 temps plein (1 directeur, 1 responsable cuisine, 2 accueillants sociaux) + 5 contrats aidés (2 cuisine, 2 accueil, 1 entretien-collecte denrées)

Actions :

Repas midi (du lundi au vendredi) : moyenne de 80 repas par midi

Repas soir (en hiver, début Novembre à fin Mars) : mardi et jeudi. pour environ 40 personnes.

Distribution colis (plan d'hiver) lundi et jeudi (mais ne tient pas compte des conditions de vie des gens : peut-être pas les moyens de cuisiner)

+ Maraudes (en collaboration avec MDM et l'équipe mobile de précarité psychiatrique (PASS) : lundi et vendredi matin → Squats (Fontaine régulièrement où ils donnent les surstocks de la banque alimentaire)

Ouverture : 12h-17h en été -- 12h-20h en hiver (mardi et jeudi).

Mercredi : réduit car réunion

Côté accompagnement accès aux droits/soins

Tournoi de foot solidaire (avec Point d'eau), petits travaux où peuvent participer les gens

+ Intervention AIDE toutes les deux semaines (dépistage)

Collaboration avec d'autres associations

Point d'eau prend le relais le week-end + accueil SDF

Banque alimentaire de Sassenage fournit toutes les denrées (90%) : dépendance (fluctuation : 2012 pénurie lait ou viande rouge).

+ Convention avec deux supermarchés : Simply (Teisseire) et Géant (Fontaine) : collectes

## PUBLIC

Très hétéroclite : jeunes en errance, DA, voisins à petits revenus, post-prison...  
2/3 ont quand même une proposition d'hébergement (certes précaire). La réalité de la rue est moins évidente.

**DA : organisation par communauté** = existence d'un leader (qui connaît les ficelles, a des contacts - travail, gère la communauté) → autorégulation  
Importance du réseau +++ (par pays ou région). Ex : l'an dernier, gros afflux de la communauté africaine anglophone (Erythrée, Somalie, Nigeria)= 20repas/jour

**Fréquentation** est généralement longue (gros public d'habitues) mais pour les DA, dépend beaucoup de conditions extérieures (lieux des squats...) = liée à l'hébergement.

"Vivre ensemble" au Fournil : pas de réel mélange des différents publics mais généralement une bonne atmosphère.

Racisme latent quelque fois et frictions (chiens particulièrement difficiles pour la communauté africaine qui culturellement n'y est pas habituée) → 2012 : 3-4 DA sont placés en dispositif "perce-neige" avec jeunes à chiens. Problème!

Les DA viennent au Fournil car on les y oriente dans les associations "spécialisées" (comme l'ADA). Normalement le prix est de 1€ mais pour les DA il y a des arrangements.

Difficile intégration : le Fournil est un organisme très souple à un seuil d'exigence très bas (alcool, cigarettes) = difficile pour les DA habitués à des cadres très formatés.

Après le Fournil : contacts par activités autres que les temps de repas.

**Travail des DA : une réalité.** Chantiers et bâtiments.

Fonctionne par communautés.

Au Fournil : "convives actifs" (petites tâches en échange du repas).

PROBLEME : le Fournil n'est pas spécialisé en DA, en a une connaissance limitée et donc il y a une certaine confusion entre DA et immigrés (clandestins ou non).

## **2/ Les Restos du cœur (Anne-Marie Chareyre - Bénévole) - 02/12**

Traçabilité des DA difficile (ça change de campagne en campagne - été et hiver).  
Dans le département, la situation s'est beaucoup améliorée depuis quelques années = répartition de l'aide associative bien plus efficace à travers des partenariats efficaces avec l'ADA et la Relève notamment.

Historique :

Les DA : gros afflux dans les Restos il y a environ 5 ans.

Au début : problème d'acceptation (du côté bénévoles mais aussi des DA).

→ Bénévoles pas sensibilisés (qui remettent en question la légitimité des DA)

→ Les DA, mal informés à la préfecture qui croient que les restos sont un service dû fourni par les autorités. Du coup, comprennent mal pourquoi l'aide fournie par les restos est soumise à conditions. => Comportement perçu parfois comme agressif.

Aujourd'hui, la situation s'est arrangée. Gros travail de sensibilisation des deux côtés mais comment s'adapter à cet afflux (apparemment stable) de DA en plus des demandeurs plus classiques ?

→ Contingenter les DA sur les différents centres (d'ordinaire, grosse concentration sur le resto rue Nicolas Chorrier)

= Sectorisation selon endroits où ils vivent.

Les DA ne vont pas trop dans les autres structures du type "Accueil SDF" où ils sont plutôt mal perçus par le public plus "classique" et habitué.

Difficile d'avoir un suivi et une idée réaliste des DA.

Depuis 2013: travail en collaboration avec les associations comme la Relève qui doit fournir une attestation qui mentionne clairement membres de la famille, relations, âge, noms... => Nécessaire pour délivrer le nombre de portions

L'ADA fait le même papier, une fois que la procédure de recours est entamée.

Le midi bien entendu = accueil inconditionnel (pas besoin de ces papiers) mais pour avoir les colis alimentaires, il faut pouvoir rentrer dans les barèmes.

Par exemple, une famille de trois adultes qui ont l'ATA (=300 \* 3 = 900€) ne peut pas prétendre aux colis. Mais dans la pratique le dépannage est une pratique qui existe. Surtout prise en compte du cas par cas, 900€ si on doit payer un loyer en plus, ça fait relativiser.

Pareil pour les DA hébergés en CADA qui bénéficient de l'AMS.

→ "demi-barème". Jusqu'en 2013 "dotation majorée" : 6 repas/jours pour une famille de max 6 personnes (les bébés de moins d'un 1an sont pris en charge à part par les restos du cœur bébé).

= Couverture de tous les besoins alimentaires.

Mais supprimé cette année pour cause de réduction budgétaire (fonds européen dédié aux associations a été divisé de moitié)

= Problème pour ceux qui bénéficient de ces dotations majorées depuis des années : incompréhension depuis l'arrêt.

Aujourd'hui : dotation = 9 repas/hebdomadaire (adaptation pour les DA et les personnes âgées, plus vulnérables)

Problème culturel dans les colis : habitudes alimentaires (dans l'idéal, ils choisissent un peu ce qu'ils veulent manger- ce qui est possible aujourd'hui car les stocks sont en quantité mais pas toujours)

+ Comment gérer cette organisation "clanique" ? Les DA ont tendance à tout regrouper et partager ensuite. Difficile à gérer pour les restos du coeur.

Une politique d'intégration et d'insertion :

Les DA viennent à des dates précises collecter leurs dotations.

Toujours en langue française (vouvoiement de rigueur des deux côtés)

Constat : à Grenoble même, les DA sont plutôt bien logés et ont droit à une diversité de produits assez importante (grâce aux ramasses)

Principes d'IMPARTIALITE et d'EQUITE mais dans les faits difficiles. Différence de traitement dans les restos dans et hors Grenoble (cf ramasses) mais aussi avec les nouvelles règles (comment expliquer que jusqu'à 3 personnes, on peut avoir droit aux dotations mais après non...)

Travail au noir : une réalité!

Voir le marché Bérriat : grosse plateforme. Toujours circuits de la communauté mais aussi exploiters qui savent où trouver cette main d'œuvre facile.

Quant aux Restos, possible d'être bénévole mais pas dans le centre où on est bénéficiaire (éviter tentations)

### **3/ Le Secours Catholique (Marie Noel Rouvière + public) - 05/02**

Rencontre avec Marie Noel Rouvière

Le secours catholique offre un petit déjeuner tous les matins (samedi compris même si quelques difficultés avec bénévoles pour s'en occuper) + cybercafé (12 postes accès libre) + accompagnement personnel sur RDV (travail, logement, alimentaire)..

Grosse structure nationale qui a l'avantage de jouir d'une reconnaissance acquise (notamment auprès de la préfecture et toujours consultée). Leur mission : dire les choses comme elles sont.

Association cependant moins militante que l'ADA car aussi plus généraliste (toutes sortes de public)

Mise en place de toutes sortes d'ateliers pour occuper les gens, les former, leur redonner confiance (chant, CIA - Cuisine d'ici et d'ailleurs, formation informatique de base, FLE...). Toujours axer sur le collectif.

En moyenne, accueil de 80 à 100 personnes/jour (dont 70-80% étrangers - principalement d'Afrique (mis en confiance par le "catholique", côté confessionnel) puis de l'Est)

En 2013 : accueil de 1967 personnes différentes (du jamais vu)

Le petit déjeuner fait l'unanimité et ramène beaucoup de gens. Les repas proposés par le SC "repas et partage" moins car ne correspondent pas nécessairement aux cultures des DA (horaires fixes, contenu...)

### **ENTRETIEN AVEC JACQUELINE BONETTO** - Bénévole

L'entraide communautaire n'existe pas.

Les Noirs (qui représentent la majorité des DA) vivent dans une méfiance mutuelle très forte. Ils sont très suspicieux au début (pour cause de différentes mouvances politiques possibles ou dans la crainte de rencontrer un "espion" envoyé par les gouvernements autoritaires qu'ils fuient). C'est pourquoi on ne peut pas parler d'entraide communautaire, en tout cas, certainement pas au début.

Les femmes sont encore plus isolées.

La création de liens se fait très difficilement. Les gens des associations mettent en relation des DA, notamment par le biais du "parrainage républicain" mais les relations sont toujours tendues au début.